

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°199 | 149<sup>e</sup> année | CHF 3.00

## OFFRE DES TRANSPORTS PUBLICS GENEVOIS

## Un fardeau de plus pour les communes?

**5** Derrière l'augmentation de l'offre des TPG, prévue pour décembre prochain, se cache un véritable bras de fer entre le canton et les communes périphériques. Pour jouir d'une desserte attractive, ces dernières sont poussées à passer à la caisse.



Le conseiller d'état chargé des Transports, Luc Barthassat, explique que «la nécessité financière le pousse à faire davantage participer les communes si elles souhaitent satisfaire les besoins de leur population». KEYSTONE

**9** LA HAYE  
Un Tribunal citoyen a statué sur les crimes de **Monsanto**



Des juristes de renommée internationale ont joué le rôle de juges. PATRICK PIRO

**4** GENÈVE  
Les **pataugeoires** du canton menacées par des mesures de sécurité très strictes.

**7** TRAITE HUMAINE  
Des femmes bulgares racontent le **calvaire** qu'elles ont vécu en Suisse.

éditorial  
RODERIC MOUNIR  
NÉONAZIS:  
UN CONCERT  
TROP DISCRET

**6**

Les autorités de Wildhaus-Alt St. Johann, dans le canton de Saint-Gall, envisagent de porter plainte après le concert néonazi qui a rassemblé 5000 personnes, samedi soir, dans la localité voisine d'Unterwasser. C'est tout à l'honneur de l'exécutif de cette commune, mais on s'étonne qu'un tel concert – le plus grand du genre en Europe, de mémoire d'observateur –, n'ait pas alarmé préalablement le canton.

Car si les méthodes des organisateurs sont rodées – autorisation sollicitée sous un motif fallacieux, événement déplacé au dernier moment pour déjouer la surveillance –, les groupes de musique programmés étaient tout sauf inconnus: Stahlgewitter, Frontalkraft, Confidence of Victory et Exzess – tous allemands – jouent régulièrement dans les festivals européens des mouvances Hammerskins et Blood & Honour. Quant au groupe suisse Amok, son chanteur Kevin Gutmann a subi diverses condamnations pour

possession d'armes et discrimination raciale. En 2007, dans une de ses chansons, il s'en prenait en ces termes au journaliste Hans Stutz, spécialiste de l'extrême droite: «Il ne faudra pas t'étonner si tu te retrouves avec un couteau planté dans le dos.»

Difficile d'invoquer la liberté d'expression pour des formations qui prônent ouvertement la liquidation de l'adversaire, et dont la musique sert de support à un programme politique suprémaciste d'inspiration nazie. Le réseau Blood & Honour, dont se réclament plusieurs participants du concert d'Unterwasser (dont Amok), a été fondé en 1987 en Grande-Bretagne. Il est dans le collimateur des polices européennes et interdit en Allemagne depuis 2000.

De quoi faire réfléchir, alors que reprend à Munich le procès du NSU (National Socialist Underground), groupuscule néonazi dont trois membres s'étaient suicidés juste avant leur arrestation, et dont l'unique rescapée doit

répondre d'une série de meurtres ayant visé des petits commerçants turcs, ou d'origine turque, entre 2000 et 2006. Dans cette affaire, l'aveuglement des services de renseignements allemands reste à éclaircir.

Les idéologies néofasciste et néonazie ne sauraient souffrir la moindre banalisation. Elles ont abondamment fait couler le sang en Europe, de l'attentat de la gare de Bologne en 1980 à la tuerie d'Utöya en 2011, en passant par les meurtres du NSU ou les incendies criminels de centres d'accueil de migrants. Pourtant, la Suisse se focalise sur le terrorisme islamiste et l'espionnage, principales menaces visées par l'extension des moyens de surveillance acceptée par le peuple le 25 septembre dernier. L'extrémisme violent? La Confédération y range pêle-mêle extrême droite, extrême gauche... et militants de la cause animale (cf. rapport sur «La sécurité de la Suisse» 2015). Un sens des priorités qui laisse songeur. |



Durant deux jours, des victimes de Monsanto se sont succédées à la barre d'un Tribunal citoyen à La Haye. Des récits terrifiants, qui incarnent l'impunité dont bénéficie la firme

# Les victimes de Monsanto à la barre

CATHERINE MORAND\*, LA HAYE

**Tribunal citoyen** ► Des paysans, des chercheurs, des avocats, venus du Bangladesh, d'Inde, des États-Unis, du Canada, de France, du Mexique. Les récits sont précis, documentés: ceux de destins d'hommes et de femmes, sous toutes les latitudes, qui ont basculé, après avoir croisé la route de Monsanto, du glyphosate, de ses semences transgéniques; après avoir été empoisonnés, ruinés, ou avoir contracté un cancer. Un jeune avocat américain, Timothy Litzenburg, a expliqué devant le Tribunal citoyen réuni ce week-end à La Haye, aux Pays-Bas, qu'isolées, les victimes de la multinationale US – récemment rachetée par l'allemande Bayer – n'ont aucune chance. «Monsanto soutient partout des lobbies extrêmement puissants, qui enfument les pouvoirs publics et les médias; et ne laissent aucune chance à celles et ceux qui les critiquent ou intentent une action en justice contre elle.»

Timothy Litzenburg travaille dans un cabinet d'avocats, qui gère une cinquantaine de cas, actuellement pendents devant la justice. «Cela pourrait leur faire mal», estime-t-il, en précisant que Monsanto a provisionné un quart de milliards de dollars pour d'éventuels dédommagements. Il est venu à La Haye pour accompagner une de ses clientes, Christine Sheppard, une Américaine victime du RoundUp. «Je suis très diminuée, je subis un traitement lourd, pour empoisonnement. Mais je suis venue témoigner, car je ne veux pas que d'autres familles passent par là», a-t-elle expliqué.

## Faire évoluer le droit international

Tels David contre Goliath, ceux qui ont essayé de faire valoir leurs droits face à Monsanto ont été laminés. Plusieurs chercheurs ont d'ailleurs témoigné du déluge de feu qui s'est abattu sur eux, après qu'ils aient publié des études

**Le cotonculteur Ousmane Tiendrébéogo à la barre du Tribunal Monsanto pour dénoncer les dégâts causés par les OGM au Burkina Faso.** PATRICK PIRO



mettant en cause le géant agrochimique. Et c'est là toute la raison d'être de ce Tribunal citoyen: permettre de faire évoluer le droit international, afin que face à des multinationales d'une telle puissance, le droit puisse également être dit, pour des victimes qui ne disposent pas de la même force de frappe. Et faire figurer le crime d'éco-cide dans les statuts de la Cour pénale internationale – dont le siège se trouve à La Haye – au même titre que le crime contre l'humanité, le génocide, le crime de guerre, et le crime d'agression.

Le Tribunal aura été en tout cas une occasion unique d'entendre ces apiculteurs mexicains, raconter comme le glyphosate avait contaminé y

compris leur miel bio, et ruiné leur production; ce cotonculteur burkinabé, dont la production transgénique, imposée par Monsanto, s'est révélée de piètre qualité, et qui a perdu des sommes considérables; ces Argentins qui ont témoigné des malformations d'enfants, soumis à des épandages constants d'herbicides Monsanto sur le soja transgénique.

«Monsanto nous a menti et a menti au gouvernement», a également témoigné Krishan Bir Chaudhary, un leader paysan indien du Punjab. Avec une tristesse infinie, il a raconté comment la firme américaine avait asséché le marché des semences de coton conventionnel et occupent désormais 95% du marché indien du coton.

«Gandhi filait le coton pour chasser pacifiquement le colonisateur britannique; mais le coton Bt de Monsanto nous a colonisés de manière encore plus brutale.»

## Signes d'espoir

Motif de satisfaction, largement commenté durant le Tribunal citoyen: le procureur de la CPI a récemment annoncé que la Cour envisageait désormais de poursuivre des crimes environnementaux. Si cela se confirme, cela voudrait dire que les dirigeants d'entreprises pourraient être assignés en justice à La Haye, ce qui marquerait une véritable révolution en droit international.

Dans son allocution de clôture, la présidente du Tribunal

Monsanto, Françoise Tulkens, qui fut pendant quatorze ans juge à la Cour européenne des droits de l'homme, a rendu un bel hommage à la société civile, dont l'initiative, espère-t-elle, contribuera à faire évoluer le droit international. Afin de permettre aux victimes de multinationales d'obtenir justice. Le droit n'étant jamais immuable et coulé dans le bronze, il doit en effet s'adapter à de nouvelles données. Et prendre en compte des crimes tels que l'accaparement des terres par des transnationales; ou des atteintes irréversibles à l'environnement et à la biodiversité, biens communs de l'humanité. «Ce Tribunal constitue un précédent historique», s'est pour sa part réjouie Marie-Monique

Robin, une des «marraines» de l'opération.

## Sentence juridique

Fruit d'une initiative citoyenne, le Tribunal n'a certes pas de statut officiel. Mais ses cinq juges, de renommée internationale, se baseront sur des textes de loi existants pour rendre leur sentence. Après délibérations, ils vont produire – d'ici quelques semaines, voire mois, en fonction de leurs travaux – un avis consultatif, après avoir examiné si Monsanto respecte le droit à l'alimentation, à la santé, à la liberté de la recherche scientifique, reconnus par le droit international. I

\* Journaliste, Swissaid  
Lire également notre édition du 28 septembre dernier.

## «Le prélude à de 'vrais' procès»

**Interview** ► Lors de son discours de clôture du Tribunal Monsanto dimanche à La Haye, Marie-Monique Robin, auteure du livre et du film *Le monde selon Monsanto*, a rendu hommage à René Lehnerr, un Suisse qui vit aux Pays-Bas. C'est lui qui, le premier, a eu l'idée d'organiser un tribunal citoyen pour juger des crimes, réels ou supposés, dont Monsanto est accusé partout dans le monde. «Lorsqu'il y a deux ans, je l'ai vu débarquer à Paris, avec Esther Gerber, une biologiste de Longo Maï, avec cette incroyable proposition d'organiser un Tribunal Monsanto, je me suis dit: ils sont fous ces Suisses...» L'idée a pourtant fait son chemin: les 15 et 16 octobre 2016 à La Haye, le Tribunal «citoyen» contre

Monsanto a permis à vingt-quatre victimes de témoigner devant cinq juges internationaux.

Cofondateur de la coopérative agricole et artisanale libertaire Longo Maï et du Forum civique européen, René Lehnerr, d'origine bâloise, venu vivre à Amsterdam «par amour» il y a une vingtaine d'années, avoue quelques nuits blanches avant le Tribunal; et se réjouit que la voix des victimes de Monsanto ait pu être entendue. Interview.

## Quel a été le déclencheur de l'idée de créer un Tribunal?

René Lehnerr: En mai 2014, une délégation de paysans colombiens a fait une tournée européenne et a témoigné, entre



**«Nous n'excluons pas de juger une autre multinationale.»**

René Lehnerr

autres, des pressions exercées par Monsanto sur les autorités de leur pays. C'est à partir de ce moment-là que j'ai commencé à faire des recherches sur les activités de cette firme.

## Qu'avez-vous trouvé?

J'ai réalisé à quel point Monsanto générait des désastres pour les paysans du monde entier. Je me suis dit qu'il fallait agir, par solidarité avec les paysans du Sud, mais aussi pour nous protéger nous, ici en Europe, car l'accord de libre-échange en train d'être négocié entre l'Europe et les États-Unis allait rendre Monsanto encore plus fort.

**Pourquoi un tribunal citoyen au lieu de saisir la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye?**

Pour la CPI, les accusés doivent être physiquement présents, et je voyais mal comment amener Monsanto de Saint-Louis jusqu'ici. Et les USA n'ont pas adhéré à la CPI. J'ai donc proposé de mettre sur pied un Tribunal Monsanto citoyen, pour permettre aux victimes de faire entendre leur voix. Marie-Monique Robin a mis son réseau à disposition, Olivier de Schutter, ex-rapporteur des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, son expertise juridique; c'est lui qui a proposé de se baser sur le droit international existant.

**Pourquoi avoir organisé une «Assemblée des peuples», parallèlement au Tribunal?**  
C'était aussi le souhait des Suisses Hans Herren (Biovision)

et Florian Koechlin (Blauen Institut): offrir un cadre où exposer des alternatives constructives, sur le modèle du film de Marie-Monique Robin *Moissons du futur*, pour montrer que Monsanto n'est pas une fatalité.

## Y aura-t-il une suite ?

Le verdict des juges, ou plutôt leur avis consultatif, sera rendu dans quelques temps. Nous allons continuer à travailler pour aider les gens à démarrer de vrais procès, dans leurs pays respectifs. Ensuite, en attendant que le droit international comble ses lacunes, nous n'excluons pas de mettre sur pied un tribunal citoyen pour juger une autre multinationale. Nous avons acquis un certain savoir-faire en la matière!

PROPOS RECUEILLIS PAR CMD